

REÇU LE

10 OCT. 2024

MAIRIE DE ST DIZANT DU GUA

Saintes, le 4 octobre 2024

Le Directeur Général,

à

Monsieur le Maire

6 place de la Mairie
17240 ST DIZANT DU GUA

Service Urbanisme
N/Réf : ND/KP
Affaire suivie par Nicolas DELBOS
☎ 05/46/92/39/78

Commune de St Dizant du Gua
Révision arrêtée le
15/07/2024 du PLU

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier en date du 26 juillet 2024 concernant la révision arrêtée du PLU de votre commune, vous trouverez ci-dessous l'avis d'Eau 17 en application des articles L153-16 et R153-4 du Code de l'Urbanisme.

- RAPPORT DE PRESENTATION :

- Paragraphe II.4.4.4 Assainissement individuel (page 124) :

Les conclusions relatives aux résultats des contrôles des installations d'assainissement non collectif sont erronées. 42 % des installations (soit 99 installations) ne font l'objet d'aucun travaux ni d'aucune recommandation d'amélioration.

- Paragraphe IX.2.4 - Les risques et nuisances/Les réseaux (page 335) :

Eau 17 vous propose de remplacer le paragraphe :

« Les eaux usées collectées sont acheminées vers la station d'épuration de la commune. Le système d'assainissement de la commune est une station de lagunage disposant de filtres à sables et dotée d'une capacité nominale de 280 EH. »

Par le texte suivant :

« Les eaux usées collectées sont acheminées vers la station d'épuration de la commune. Le système d'assainissement de la commune est une station composée d'une fosse toutes eaux et de filtres à sables non drainé et dotée d'une capacité nominale de 280 EH. Selon le récépissé de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau n°17AD99051401, la station d'épuration est composée :

- D'une fosse toutes eaux, d'une capacité e 280 EH ;
- D'un filtre à sable non drainé d'une capacité de 320 EH. »



ETUDE

Avis d'Eau 17 sur le projet de révision arrêtée du PLU le 15/07/2024 :

FAVORABLE sous réserve :

AUGUSTE 2024

- de la prise en compte des corrections, remarques et compléments exprimés ci-dessus ;
- de l'intégration du présent avis dans le dossier d'enquête publique.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Général,



Denis MINOT

NB - Copies pour information à :
- Bureau d'étude Eau-Méga